

Circulaire d'information

INFCIRC/880

6 juillet 2015

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication en date du 10 juin 2015 reçue de la mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Agence une communication datée du 10 juin 2015.
2. Cette communication est reproduite ci-après pour information, conformément à la demande qui y est formulée.

MISSION DU ROYAUME-UNI
VIENNE

Note verbale 38/15

La mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui faire tenir le texte de la déclaration faite par le gouverneur du Royaume-Uni à la réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, le 8 juin 2015, au sujet du Rapport annuel pour 2014 :

« Je souscris pleinement aux observations faites par le représentant de la Lettonie au nom de l'Union européenne et je souhaite faire des observations supplémentaires au nom de mon pays.

« Je souhaite également répondre à la déclaration faite par le gouverneur de la Fédération de Russie.

« Nous remercions le Directeur général pour le Rapport annuel et ses annexes. Nous regrettons que la délégation russe ait choisi de politiser l'examen de ce sujet.

« Nous estimons que le libellé du Rapport annuel et de ses annexes reflète exactement la situation en Crimée et n'appuyons donc pas la demande de modification faite par la délégation russe.

« Le Royaume-Uni reste fermement attaché à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous ne reconnaissons pas et ne reconnâtrons pas l'annexion illégale de la Crimée par la Russie.

« Par conséquent, nous nous félicitons que l'AIEA prévoie de continuer à appliquer les garanties conformément à son Statut et au droit international. »

La mission permanente du Royaume-Uni demande que la présente note verbale soit diffusée comme circulaire d'information de l'AIEA.

La mission permanente du Royaume-Uni saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

[Sceau]

10 juin 2015